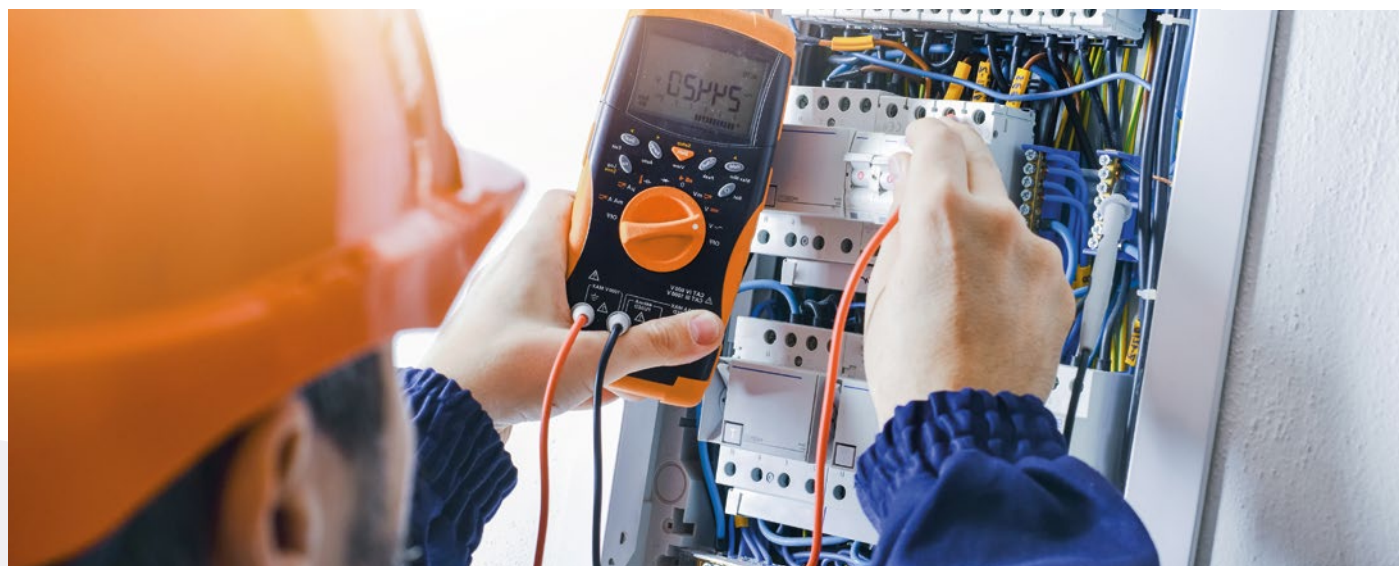


[HABILITATION ÉLECTRIQUE NON ÉLECTRICIEN - BO HO (V)]



HABILITATION ELECTRIQUE BO HO (V), BS, BE MANŒUVRE

Objectifs : Être capable de réaliser les opérations, d'ordre non électrique ou électrique (en fonction de l'habilitation) au voisinage d'ouvrages électriques en respectant les prescriptions de sécurité dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées (UTE C18-510).

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

- Personnel non électricien, intervenant pour des travaux non électriques ou électriques spécifiques en fonction de l'habilitation.
- Avoir 18 ans minimum.
- Aptitude médicale obligatoire reconnue par la médecine du travail.
- Aucune connaissance en électricité n'est requise.
- Formation éligible au CPF.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Formateur électricien de profession répondant aux critères de la NF-C-18510r.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Salles de cours équipées de moyens multimédias.
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Exercices pratiques en utilisant les moyens de prévention et de protection...

EFFECTIF

- Jusqu'à 12 personnes.

DURÉE

- BOHO 1 jour soit 7 heures .
- BS, BE 2 jours soit 14 heures formation initiale.
- BS, BE 1,5 jours soit 10,5 heures formation recyclage.

TARIFS

- BOHO 200 € / pers.
- BS, BE 400 € / pers. initiale, 300 € / pers. recyclage.
- Sur le site de l'entreprise : nous contacter.

ACCESSIBILITÉ

Accès Personne à Mobilité Réduite (PMR).

PROGRAMME

Partie théorie :

- Introduction, réglementation, statistiques,
- Dangers de l'électricité, comment s'en protéger,
- Les titres d'habilitation : principe d'habilitation, symboles, niveau,
- Les zones d'environnement / de travail (distances de sécurité et prescriptions), la signalisation et le balisage,
- Consignes en cas d'incident, accident ou incendie d'origine électrique.

Partie pratique :

- Lire et exploiter un titre d'habilitation,
- Identification des zones d'environnement et balisage de la zone de travail,
- Analyse des risques (électriques et autres),
- Vérification et utilisation des EPC et EPI,
- Réalisation des différents travaux dans l'environnement de travail en fonction des habilitations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Des tests QCM spécifiques aux niveaux d'habilitations seront proposés en fin de formation. Des tests avec grilles d'évaluations pratiques en fonction des niveaux d'habilitation seront réalisés sur des installations. Ces tests sont construits suivant la NF-C-18510.

SANCTION VISÉE

- Attestation de fin de formation.
- Demande de titre d'habilitation.
- Recyclage suggéré tous les 3 ans.

Un avis du formateur est donné sur le niveau requis par le stagiaire. Un recyclage est suggéré tous les 3 ans.

